

Le Bureau Municipal
Les délégations des Maires-Adjoint
Les jours et heures de réception du public sur rendez-vous



Photo : Christian Jarno

Yannick BOUBÉE, Maire

Reçoit le lundi à partir de 8h00 et le vendredi à partir de 17h30

Emmanuel ALONSO, 1^{er} Adjoint

- Travaux
- Urbanisme
- Agriculture

Reçoit le jeudi, de 18h30 à 19h30

Isabelle CHEDEVILLE, 2^{ème} Adjoint

- Solidarité
- Action sociale

Reçoit le jeudi, de 16h00 à 19h00

Simone GASQUET, 3^{ème} Adjoint

- Déplacements - Circulation
- Salubrité - Sécurité - Tranquillité - Autorisations de police (débit de boissons, manifestations, ...)
- Culture
- Protocole

Reçoit le mardi, de 18h00 à 19h00

Claude PAHU, 4^{ème} Adjoint

- Vie associative
- Gestion des locations de salles
- Sport
- Animation

Reçoit le mercredi, de 18h00 à 19h30

Jocelyne JOANDET, 5^{ème} Adjoint

- Personnel
- Etat civil - Cimetières
- Affaires générales
- Elections

Reçoit le mardi, de 17h30 à 19h00

Christian ZYTYNSKI, 6^{ème} Adjoint

- Finances
- Politiques contractuelles (Contrat Educatif Local, Maison des Jeunes et de la Culture, Contrat Enfance Jeunesse, ...)
- Vie Economique

Reçoit le mercredi, de 17h30 à 19h00

Virginie FAVERON, 7^{ème} Adjoint

- Education
- Services périscolaires

Reçoit le mardi de 18h30 à 19h30

Daniel LARREGOLA, 8^{ème} Adjoint

- Forêt
- Environnement

Reçoit le jeudi de 18h00 à 19h00

Vous pouvez prendre rendez-vous avec tous les élus
 - par téléphone (Service Accueil de la Mairie) :
05.62.38.91.50.
 - par mail : mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr :
 dans ce cas, une réponse vous sera apportée.

Directeur :
Yannick BOUBÉE

Rédacteur :
Isabelle CHEDEVILLE

Ont collaboré à ce numéro :
Anne-Lise GAILLARD
Rafael BUENO

Impression :
Graphicom

Mairie d'AUREILHAN



Place François Mitterrand
 BP 40
 65800 AUREILHAN
 Tél. : 05.62.38.91.50
 Fax : 05.62.38.91.59
mairie.aureilhan@ville-aureilhan.fr
www.ville-aureilhan.fr

AUREILHAN

Bulletin d'Information Municipal **MAI - JUIN 2014**

Le nouveau Conseil Municipal, au service des Aureilhanais



Au 1^{er} rang, de gauche à droite : Christian ZYTYNSKI, Simone GASQUET, Emmanuel ALONSO, Yannick BOUBÉE, Isabelle CHEDEVILLE, Claude PAHU, Virginie FAVERON, Daniel LARREGOLA, Jocelyne JOANDET. **Au 2^{ème} rang, de gauche à droite :** Françoise MAZOUÉ, Myriam LAGARDE, Maria Bégonia GRACIA, Nicole CASTELLA, Pascale MAZOUAT, Olivier ESCOT-SEP, Daniel RIVIÈRE, Anna MECA. **Au 3^{ème} rang, de gauche à droite :** Jean-Marc LACABANNE, André BOYRIE, Sylvain RULL, Yves CARRIÉ, Caroline COX, Jean-Jacques PEYRAS, Albert LASBATS, Philippe ZANCHETTA, Suzan DUCASSE, Sandra BOCK.

Manquent sur la photographie M. LAPALISSE et Mme MAUHOURET, absents lors de cette réunion du Conseil Municipal.

L'Editorial de Yannick BOUBÉE, Maire

Lors du dernier scrutin municipal, 6 électeurs sur 10 se sont rendus aux urnes pour accomplir leur devoir citoyen. La Liste de la Gauche réunie - «Aureilhan, Dynamiques et Solidaires» -, que j'ai eu l'honneur de conduire a recueilli, dès le premier tour, 53,90% des suffrages exprimés, et obtient ainsi 23 sièges au Conseil Municipal. Au nom de mon équipe, je tiens à remercier les Aureilhanaises et les Aureilhanais pour la confiance qu'ils nous ont accordée.

La liste « Aureilhan – Citoyens 2014 » menée par Jean-Marc LACABANNE – 32,91 % des suffrages exprimés – dispose de 4 sièges et la liste « Vivre autrement Aureilhan » conduite par Jacques LAPALISSE – 13,17% des suffrages – obtient 2 sièges.

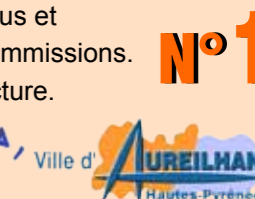
Le Conseil Municipal s'est réuni pour élire le Maire et

ses Adjoint et former les Commissions. Attaché aux pluralismes des opinions, j'ai souhaité que ces Commissions soient ouvertes à tous les élus qui le voulaient, sans considération des appartenances politiques. C'est riches de ces différences, porteuses d'avancées lorsque les échanges restent sains et dignes, que nous continuerons à oeuvrer pour l'intérêt général, au service des Aureilhanaises et des Aureilhanais.

Vous trouverez dans ce bulletin toutes les informations relatives aux délégations des élus et domaines d'intervention des Commissions.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Fidèlement à vous,



Les 29 Conseillers Municipaux

Les Commissions communales

Groupe « Aureilhan, dynamiques et solidaires »



Yannick BOUBÉE
Maire



Emmanuel ALONSO
1^{er} Adjoint



Isabelle CHEDEVILLE
2^{ème} Adjoint



Simone GASQUET
3^{ème} Adjoint



Claude PAHU
4^{ème} Adjoint



Jocelyne JOANDET
5^{ème} Adjoint



Christian ZYTYNSKI
6^{ème} Adjoint



Virginie FAVERON
7^{ème} Adjoint



Daniel LARREGOLA
8^{ème} Adjoint



Suzan DUCASSE
Conseillère municipale



Jean-Jacques PEYRAS
Conseiller municipal



Maria Bégonia GRACIA
Conseillère municipale



Yves CARRIÉ
Conseiller municipal



Nicole CASTELLA
Conseillère municipale



Philippe ZANCHETTA
Conseiller municipal



Pascale MAZOUAT
Conseillère municipale



Daniel RIVIÈRE
Conseiller municipal



Sandra BOCK
Conseillère municipale



Albert LASBATS
Conseiller municipal



Anna MECA
Conseillère municipale



Olivier ESCOT-SEP
Conseiller municipal



Caroline COX
Conseillère municipale



Sylvain RULL
Conseiller municipal

Groupe « Aureilhan - Citoyens 2014 »



Jean-Marc LACABANNE
Conseiller municipal



Françoise MAZOUÉ
Conseillère municipale



André BOYRIE
Conseiller municipal



Myriam LAGARDE
Conseillère municipale

Groupe « Vivre autrement Aureilhan »



Jacques LAPALISSE
Conseiller municipal



Audrey MAUHOURAT
Conseillère municipale

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal a créé 3 grandes Commissions thématiques pour préparer ses prises de décisions. Il a paru opportun d'en réduire le nombre (8 avait été mises en place lors du mandat précédent) et d'élargir leurs domaines d'intervention. En effet, il arrivait fréquemment que 2 ou 3 Commissions se réunissent conjointement afin d'étudier des sujets transversaux. Leur composition a été ouverte à tous les Conseillers qui souhaitent s'y investir. Le rôle des Commissions est de mener une réflexion préalable sur des projets, d'étudier des solutions à apporter aux différentes problématiques qui se posent.

4 Commissions organiques obligatoires complètent le dispositif de gestion et de gouvernance de la Commune. Il est à noter que des « groupes-projets », composés de Conseillers municipaux et de personnalités non élues retenues pour leurs compétences ou leur rôle dans la Cité, pourront être formés afin d'étudier des projets particuliers.

Commission « Cadre de vie »

Animée par 3 Maires-Adjoints : Emmanuel ALONSO, Simone GASQUET et Daniel LARREGOLA.

Composition :

- Pascale MAZOUAT
- Suzan DUCASSE
- Sylvain RULL
- Anna MECA
- Jean-Jacques PEYRAS
- Olivier ESCOT-SEP
- Yves CARRIÉ
- André BOYRIE
- Françoise MAZOUÉ

Domaines d'intervention :

- Travaux, urbanisme, agriculture
- Déplacements, circulation
- Salubrité, sécurité, tranquillité
- Environnement, forêt

Commission « Affaires générales »

Animée par 2 Maires-Adjoints : Jocelyne JOANDET et Christian ZYTYNSKI.

Composition :

- Daniel RIVIÈRE
- Albert LASBATS
- Nicole CASTELLA
- Philippe ZANCHETTA
- Daniel LARREGOLA
- Isabelle CHEDEVILLE
- Sylvain RULL
- Jean-Marc LACABANNE
- Françoise MAZOUÉ

Domaines d'intervention :

- Personnel
- Politiques contractuelles (Contrat Educatif Local, Maison des Jeunes et de la Culture, Contrat Enfance Jeunesse, ...)
- État civil, cimetières
- Finances
- Vie économique

Commission « Lien social et solidarité »

Animée par 4 Maires-Adjoints : Isabelle CHEDEVILLE, Simone GASQUET, Claude PAHU, Virginie FAVERON.

Composition :

- Pascale MAZOUAT
- Suzan DUCASSE
- Sandra BOCK
- Anna MECA
- Albert LASBATS
- Nicole CASTELLA
- Jean-Jacques PEYRAS
- Daniel RIVIÈRE
- Yves CARRIÉ
- Caroline COX
- Maria-Bégonia GRACIA
- Jean-Marc LACABANNE
- Myriam LAGARDE

Domaines d'intervention :

- Solidarité
- Éducation
- Culture, sport et vie associative
- Animation, fêtes et cérémonies, protocole

Commission d'Appel d'Offres (obligatoire)

Président délégué : Christian ZYTYNSKI, Maire-Adjoint.

Composition :

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| Membres titulaires : | Membres suppléants : |
| • Jean-Jacques PEYRAS | • Suzan DUCASSE |
| • Anna MECA | • Philippe ZANCHETTA |
| • Claude PAHU | • Emmanuel ALONSO |
| • Daniel RIVIÈRE | • Daniel LARREGOLA |
| • Jean-Marc LACABANNE | • André BOYRIE |

Commission administrative de révision des listes électorales (obligatoire)

Elu Référent : Jocelyne JOANDET, Maire-Adjoint.

Composition :

- | | |
|-------------------|-----------------------|
| • Pascale MAZOUAT | • Daniel RIVIÈRE |
| • Nicole CASTELLA | • Jean-Marc LACABANNE |
| • Albert LASBATS | |

Centre Communal d'Action Sociale (obligatoire)

Vice-Présidente : Isabelle CHEDEVILLE, Maire-Adjoint.

Composition :

- | | |
|------------------------|---------------------|
| • Pascale MAZOUAT | • Olivier ESCOT-SEP |
| • Nicole CASTELLA | • Sandra BOCK |
| • Anna MECA | • Myriam LAGARDE |
| • Maria Bégonia GRACIA | |

Caisse des Ecoles (obligatoire)

Présidente : Virginie FAVERON, Maire-Adjoint.

Composition :

- | | |
|----------------------|------------------|
| • Christian ZYTYNSKI | • Daniel RIVIÈRE |
| • Philippe ZANCHETTA | • Myriam LAGARDE |
| • Sylvain RULL | |